

<u>Cadre réservé à l'administration</u>	Revenus :		Nbre d'enfants :	
	Tarif de réf. :	M : Après-midi :	S :	J : Repas + AM :
				Périscolaire matin ()
				Périscolaire soir ()
				Mercredi ()
				Petites vacances ()
				NAP ()

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES ENFANTS :

NOM _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Ecole _____ Classe _____

NOM _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Ecole _____ Classe _____

NOM _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Ecole _____ Classe _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

Adresse _____

Téléphone domicile _____

Téléphone portable de la mère _____

Téléphone portable du père _____

Mail :

Nom de la Mère _____ **Prénom** _____

Profession _____

Nom et adresse de l'employeur _____

Téléphone professionnel _____

Nom du Père _____ **Prénom** _____

Profession _____

Nom et adresse de l'employeur _____

Téléphone professionnel _____

Numéro de sécurité sociale (mère) _____

Numéro de sécurité sociale (père) _____

Etes-vous ou avez-vous été allocataire à la CAF de l'Oise ? OUI NON

Si autre régime, lequel _____

La CAF de l'Oise participe au financement des accueils de loisirs.

Je soussigné(e), M. ou Mme _____ autorise les personnes citées ci-dessous, à reprendre mon (mes) enfant(s) en cas de maladie, de retard ou tout simplement pour me remplacer :

M. ou Mme _____ Tél. _____

M. ou Mme _____ Tél. _____

M. ou Mme _____ Tél. _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ Père, Mère ou responsable légal de
l'enfant ou des enfants _____ déclare :

- Autoriser la directrice du Centre social ou la directrice de l'accueil de loisirs à prendre en cas de maladie ou d'accident grave, toutes mesures nécessaires (pompiers, SAMU) en tenant compte de la fiche sanitaire de liaison remplie par mes soins OUI - NON
- Avoir pris connaissance des dispositions ci-dessous référées : OUI – NON
 - les frais médicaux sont à la charge de la famille
 - mon enfant est placé sous la responsabilité de la MJC – Centre social pendant sa présence et sa participation aux activités.
- Autoriser mon enfant à participer à l'ensemble des activités OUI - NON
- Autoriser mon enfant à aller à la piscine OUI – NON petit ou grand bain
- Autoriser mon enfant à participer aux sorties en car, mini bus ou Cypre OUI – NON
- Autoriser mon enfant à participer aux pique-niques OUI – NON
- Autoriser mon enfant à être pris en photo dans le cadre des activités et éventuellement à figurer sur nos publicités (journal de rentrée, site internet ...) OUI – NON

Païement des factures

Joindre à cette inscription un chèque de caution de 100 € par enfant, qui vous sera restitué en échange du paiement de la dernière facture de juin 2018.

En sachant que le centre ferme le dernier jour d'école, soit le vendredi 6 juillet 2018, à défaut de paiement ce jour-là, votre chèque de caution sera encaissé sans relance écrite de notre part.

Une facture mensuelle est établie le dernier jour du mois de présence des enfants et est **payable au plus tard le 10 du mois** suivant à l'Espace Rameau. Exemple : la facture faite le 1^{er} octobre 2017 sera à régler avant le 10 octobre 2017. A défaut de règlement le 10, votre chèque de caution sera aussi encaissé sans aucune relance écrite de notre part.

Les factures sont à retirer **IMPERATIVEMENT** à l'Espace Rameau. Aucune facture n'est envoyée par souci d'économie. Merci de votre compréhension.

Pour les enfants qui viennent les mercredis

Pour le bon déroulement du centre, vous devez prévoir obligatoirement la présence de votre (vos) enfant(s) vers le 25 de chaque mois et nous donner le planning du mois suivant.

Exemple : le 25 septembre, les inscriptions seront closes pour le mois d'octobre. Toute inscription sera facturée et aucun changement de planning ne sera possible, **quelle que soit la raison.**

Pour les enfants qui viennent pendant les périodes de vacances scolaires

Inscrire les enfants au moins 8 jours avant le 1^{er} jour du centre.

Pour les enfants qui ne viennent qu'à ces périodes, la facture sera établie et payable à l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué et aucun changement de planning ne sera possible, **quelle que soit la raison.**

Pour les enfants qui viennent aussi au périscolaire, toute inscription 8 jours avant le 1^{er} jour des vacances sera facturée. A défaut de paiement, votre chèque de caution sera encaissé.

Les tarifs seront les mêmes pour toute l'année scolaire.

Attestation

Seule l'attestation pour votre réduction d'impôt vous sera délivrée. Pour d'autres raisons, les factures font foi de la présence des enfants au Centre.

Les abus des années passées nous obligent à appliquer ce règlement à la lettre.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'accueil des enfants au Centre social de la MJC.

Crépy-en-Valois, le

Signature des parents

Le Centre social de la MJC de Crépy-en-Valois organise des accueils de loisirs dans le cadre de la réglementation définie par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et dans le respect des statuts de l'Association.

1) Périodes et horaires de fonctionnement

- **Périscolaire** : chaque matin de 7h à 8h30 - les lundi – mardi – jeudi – vendredi de 16h30 à 19h
- **Chaque période de petites vacances** (hors été) de :
 - 8h30 à 17h30 (possibilité d'accueil le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).
 - 8h30 à 13h30 (possibilité d'accueil le matin à partir de 7h avec supplément de prix).
 - 14h à 17h30 (possibilité d'accueil le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).
- **Chaque mercredi hors vacances scolaires** de :
 - 11h30 à 17h30 (possibilité d'accueil le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).
 - 14h à 17h30 (possibilité d'accueil le soir jusqu'à 19h avec supplément de prix).

2) Tarifs

Calculés suivant le quotient familial à partir de l'avis d'imposition 2017 (revenus 2016) et basés sur le barème de ressources de la CAF de l'Oise et du nombre d'enfants dans le foyer.

Ces tarifs valent pour toute l'année scolaire.

Adhésion annuelle à la MJC (individuelle : 14 € et familiale : 20 €)

Paiement des factures

Joindre à cette inscription un chèque de caution de 100 € par enfant, qui vous sera restitué en échange du paiement de la dernière facture de juin 2018.

En sachant que le centre ferme le dernier jour d'école, soit le vendredi 6 juillet 2018, à défaut de paiement ce jour-là, votre chèque de caution sera encaissé sans relance écrite de notre part.

Une facture mensuelle est établie le dernier jour du mois de présence des enfants et **est payable au plus tard le 10 du mois** suivant à l'Espace Rameau. Exemple : la facture faite le 1^{er} octobre 2017 sera à régler avant le 10 octobre 2017. A défaut de règlement le 10, votre chèque de caution sera aussi encaissé sans aucune relance écrite de notre part.

Les factures sont à retirer IMPERATIVEMENT à l'Espace Rameau. Aucune facture n'est envoyée par souci d'économie. Merci de votre compréhension.

3) Modalités d'accueil

Nous accueillons les enfants scolarisés en maternelle à condition qu'ils soient propres (sans couche) et les enfants en primaire.

Pour les enfants qui viennent au Périscolaire

Le matin, les animateurs accompagnent les enfants à l'école pour 8h30. Possibilité de prendre le petit déjeuner s'ils arrivent avant 7h45.

Le soir, à 16h30, ils récupèrent **seulement les enfants qui sont inscrits auprès du secrétariat à l'Espace Rameau.** Inscription possible le jour même avant 11h au 03.44.87.13.13 et **exclusivement** à ce n° de téléphone.

Ils sont chargés de leur donner le goûter, veiller à ce qu'ils fassent leurs devoirs et organiser les temps de loisirs restants.

Bien sûr, le contrôle des devoirs par les parents reste indispensable.

Pour les enfants qui viennent les mercredis

Pour le bon déroulement du centre, vous devez prévoir obligatoirement la présence de votre (vos) enfant(s) vers le 25 de chaque mois et nous donner le planning du mois suivant.

Exemple : le 25 septembre, les inscriptions seront closes pour le mois d'octobre. Toute inscription sera facturée et aucun changement de planning ne sera possible **quelle que soit la raison.**

Pour les enfants qui viennent pendant les périodes de vacances scolaires

Inscrire les enfants au moins 8 jours avant le 1^{er} jour du centre.

Pour les enfants qui ne viennent qu'à ces périodes, la facture sera établie et payable à l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué et aucun changement de planning ne sera possible.

Pour les enfants qui viennent aussi au périscolaire, toute inscription 8 jours avant le 1^{er} jour des vacances sera facturée. A défaut de paiement, votre chèque de caution sera encaissé.

4) Attestation

Seule l'attestation pour votre réduction d'impôt vous sera délivrée. Pour d'autres raisons, les factures font foi de la présence des enfants au Centre.

5) Personnel d'encadrement

Il est composé d'animateurs compétents, en partie diplômés BAFA et dirigé par 3 directrices diplômées BAFD. Le Centre social-MJC applique la réglementation concernant l'accueil de loisirs des mineurs.

Ce personnel est chargé d'organiser et de mettre en place les accueils de loisirs dans le cadre des objectifs fixés.

6) Objectifs éducatifs visés

- Faire découvrir des modes d'expression par des activités manuelles et physiques.
- Accéder à une meilleure autonomie par des relations et une vie de groupe de qualité.
- Avoir des occasions sans discrimination sociale de découvrir des spectacles, des films, de visiter des expositions, de mieux connaître son environnement, le quartier, la ville.
- Mener une action complémentaire du milieu familial et scolaire.

7) Accueil des familles

- Les directrices, la secrétaire et l'équipe d'animation restent disponibles quotidiennement pour accueillir les parents.
- Des rencontres, fêtes, animations sont organisées.
- Chaque moment d'accueil ou de départ des enfants est privilégié pour la relation avec les parents. L'équipe se doit d'être à l'écoute et de provoquer l'échange. De plus, à l'occasion d'animations exceptionnelles, nous essayons d'inviter les parents en leur expliquant nos objectifs et en tenant compte au maximum de leurs réactions, réflexions et souhaits.

8) Dossier d'inscription

A rendre au Centre avant le 1^{er} jour de présence de votre ou vos enfants :

- une fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du chèque de caution correspondant à 100 € par enfant
- une fiche sanitaire de liaison complétée, signée et accompagnée des photocopies des pages de vaccination
- une attestation d'assurance
- un exemplaire de ce règlement intérieur signé
- une photocopie de votre avis d'imposition 2017 **sur les revenus 2016**
- l'adhésion à la MJC en chèque ou espèce de 14 € (individuelle) ou 20 € (familiale)

Je soussigné(e), M. et/ou Mme _____ père, mère ou tuteur des enfants _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'accueil et financières des enfants, au Centre social de la MJC.

Crépy-en-Valois, le

Signature des parents



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....